

NOVARC

Société anonyme au capital de 3.900.446,75 euros

Siège social : 815 C Chemin du Razas ZI les Plaines à MALATAVERNE (26 780)

380 765 131 R.C.S. ROMANS

(Ci-après désignée la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux-mille vingt-six,
Le vingt-cinq juin,
A dix heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Directoire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre recommandée ou lettre remise en mains propres, adressées le 5 juin 2026.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote à distance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric CROULLET, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance (*ci-après dénommé « **Président** »*).

La société HOLDING JNR et la société NOVARC MANAGEMENT, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs (*ci-après désignées individuellement « **Scrutateur** » ou collectivement « **Scrutateurs** »*).

Madame Sylvie ROUX-BROSSE est désignée comme secrétaire (*ci-après dénommée « **Secrétaire** »*).

La société AUDIT XPERTISE et la société PKF ARLISON COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettres remises en mains propres le 5 juin 2026, sont présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 255.767 actions sur les 255.767 actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie de la convocation adressée aux actionnaires le 5 juin 2026, ainsi que l'avis de réception de chacun ;
- La copie de la lettre de convocation à l'Assemblée adressée aux commissaires aux comptes titulaires de la Société le 5 juin 2026, ainsi que l'avis de réception ;
- La feuille de présence, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés, les formulaires de vote par correspondance et la liste des actionnaires ;
- Le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte des projets des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ainsi que les comptes consolidés arrêtés à la même date ;

- Le rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise incluant ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur le gouvernement d'entreprise émis conformément à l'article L. 225-235 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Directoire sur les attributions d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; et
- Un exemplaire des statuts de la Société à jour.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Déclarations préalables ;
- Lecture et examen du rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Lecture et examen du rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Lecture et examen du rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Lecture et examen du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise incluant ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture et examen du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur le gouvernement d'entreprise émis conformément à l'article L. 225-235 du Code de commerce ;
- Lecture et examen du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ;
- Lecture du rapport spécial du Directoire sur les attributions d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ;
- Examen de la situation des mandats de membres du Conseil de surveillance ;
- Rémunération allouée aux membres du Conseil de surveillance ;
- Autorisation consentie au Directoire en vue de l'achat par la société de tout ou partie de ses actions détenues par le FCPE NOVARC ;
- Autorisation consentie au Directoire à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions ordinaires,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée Générale Ordinaire les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que l'ensemble des rapports établis en vue de ladite Assemblée.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION PRELIMINAIRE

Déclarations préalables

L'Assemblée Générale :

Précise que le présent procès-verbal est signé de manière électronique, sur la plateforme en ligne Docusign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du code civil. Il est précisé (i) que la signature électronique apposée sur le présent acte a la même valeur juridique que leur signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte ;

Déclare que tous les documents et renseignements prévus par la Loi, les Règlements et les Statuts de la Société ont été tenus au siège social, à disposition des associés de la Société, dans un délai suffisant pour permettre de statuer en toute connaissance de cause sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux, des charges non déductibles et quitus aux membres du Directoire

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et des rapports des Commissaires aux Comptes,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 132 345 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par les membres du Directoire et du Conseil de surveillance au titre de l'exercice écoulé et leur donne quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et des rapports des Commissaires aux Comptes,

Approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **9 118 313,14 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 118 313,14 euros
A titre de dividendes : (Soit 5,87 par titre)	1 501 352,29 euros
Le solde	7 616 960,85 euros

Au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à **59 102 546,9 euros**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 %, prélevé à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux global de 18,6 %, soit une imposition globale de 31,4 %.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est précisé que la totalité du montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 1 365 795,78 euros (soit 5,34 euros par titre) de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 1 271 493,25 euros (soit 4,97 euros par titre) de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 1 214 893,25 euros (soit 4,75 euros par titre) de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport,

Approuve la convention relevant de l'article L. 225-86 dudit Code qui y est mentionnée.

Les actionnaires directement ou indirectement intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Examen de la situation des mandats de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire,

Constate que le mandat de **Madame Christianne CROULLET** en qualité de membre et vice-présidente du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Décide de renouveler le mandat de Madame Christianne CROULLET en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de cinq (5) années, laquelle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Constate que le mandat de **Monsieur Jean Yves LE BROUSTER** en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Décide de renouveler le mandat de Monsieur Jean Yves LE BROUSTER en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de cinq (5) années, laquelle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Prend acte de la démission de la société **Bpifrance Investissement** de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance, représentée par **Madame Mathilde Meunier Garcia** en qualité de représentant permanent, avec effet au 23 décembre 2025,

Prend acte de la démission de **Monsieur Guillaume Basquin** de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance, avec effet au 23 décembre 2025,

Prend acte de la démission de la société **BNP Paribas Développement** de ses fonctions de censeur du Conseil de surveillance, représentée par **Monsieur Gilles Poncet** en qualité de représentant permanent, avec effet au 23 décembre 2025,

Prend acte de la démission de **Madame Marion de Bonneville** de ses fonctions de censeur du Conseil de surveillance, avec effet au 23 décembre 2025,

Décide qu'il ne sera pas pourvu au remplacement de ces membres et censeurs démissionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION*Rémunération allouée aux membres du Conseil de surveillance*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire,

Décide, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables, de fixer à la somme globale annuelle de quatre-vingt-onze mille (91 000) euros le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice en cours.

Décide que cette somme demeurera applicable aux exercices ultérieurs jusqu'à ce qu'une nouvelle décision de l'Assemblée Générale en modifie le montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION*Autorisation de rachat d'actions détenues par le FCPE NOVARC conformément aux dispositions de l'article L. 3332-17, alinéa 3, 2° du Code du travail*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire,

Autorise ce dernier, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-17, alinéa 3, 2° du Code du travail, à procéder, pour une durée de dix-huit (18) mois, à l'achat par la Société de tout ou partie de ses propres actions détenues par le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) NOVARC, dans la limite de 10 % du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION*Réduction de capital par annulation d'actions en application des articles L. 225-204 et suivants du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires, en application des articles L. 225-204 et suivants du Code de commerce,

Autorise le Directoire, pour une durée de dix-huit (18) mois, à réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions ordinaires que la Société viendrait à racheter dans le cadre d'un programme de rachat autorisé, dans la limite de 10 % du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION*Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

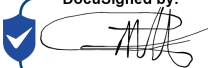
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité statutaires requises pour l'adoption des décisions collectives ordinaires,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

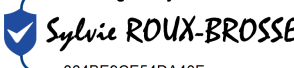
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

DocuSigned by:

972E47083F43479...

Monsieur Frédéric CROULLET
Président

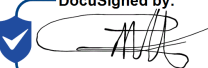
DocuSigned by:

864BE9CE54DA0F...

Madame Sylvie ROUX-BROSSE
Secrétaire

DocuSigned by:

6C4CC31262F6414...

La société JNR HOLDING
Scrutateur

DocuSigned by:

972E47083F43479...

La société NOVARC MANAGEMENT
Scrutateur

Le présent document est signé électroniquement conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign. Le signataire reconnaît et accepte que la signature est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des lois relatives à la signature électronique et, par conséquent, renonce irrévocablement et inconditionnellement à tout droit d'engager toute réclamation et/ou toute action en justice, directement ou indirectement, liée à la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou à la preuve de son intention de signer le présent acte sous seing privé par signature électronique.

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
87, rue de Sèze - 2ème étage
69006 Lyon

AUDIT XPERTISE
1 Avenue des Langories
Plateau de Lautagne
26000 Valence

NOVARC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

NOVARC
Zone Industrielle Les Plaines 815 C Chemin du Razas
26780 MALATAVERNE

A l'assemblée générale de la société NOVARC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations sur titres de participation pour couvrir le risque de perte de valeur, tel que décrit en note « Méthodes d'évaluation des immobilisations et amortissements » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des dépréciations sur titres de participations est fondée sur :

- Une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la société pour procéder à leur estimation ;
- Une appréciation de la méthode de dépréciation et la mise en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche ;
- Une estimation indépendante comparée avec celle de la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Valence, le 17 juin 2026

Les commissaires aux comptes

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Signé par Pierre Pegaz-Fiornet
Le 17 juin 2026



doc_zn4r
tx_DPnnKGxrwLev

Pierre PEGAZ-FIORNET

AUDIT XPERTISE

Signé par Fabien Damiron
Le 17 juin 2026



doc_zn4r
tx_DPnnKGxrwLev

Fabien DAMIRON

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE			12	mois	EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT			12	mois	31/12/25			31/12/24
					BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
Capital souscrit non appelé (O)								
ACTIF 								

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31/12/25	EXERCICE N-1 31/12/24
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	3 900 446.75	3 900 446.75
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 007 813.96	7 007 813.96
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	390 600.00	390 600.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	19 601 852.11	19 601 852.11
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	51 485 586.05	
	Report à nouveau		48 609 584.23
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	9 118 313.14	4 241 797.60
	Subventions d'investissements	491.50	571.50
	Provisions réglementées	3 960 648.80	3 708 363.26
	TOTAL (I)	95 465 752.31	87 461 029.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques	183 176.74	47 238.12
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)	183 176.74	47 238.12
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	170 495 408.68	126 442 650.38
	Emprunts & dettes financières divers	1 616 333.97	934 527.63
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 509 573.53	2 425 930.72
	Dettes fiscales et sociales	2 004 524.22	1 590 476.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 150.03	3 722 353.68
	Autres dettes	182 013.69	1 477 398.17
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	177 001 004.12	136 593 336.76
	Ecarts de conversion passif (V)	8 106.47	98 582.48
	TOTAL GENERAL (I A V)	272 658 039.64	224 200 186.77

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE	12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 mois	31/12/25	31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises (France Export)				
	Production vendue - Biens (France Export)				
	Production vendue - Services (France 12 666 639.66 Export 2 900 193.07)			15 566 832.73	13 079 148.39
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (France 12 666 639.66 Export 2 900 193.07)			15 566 832.73	13 079 148.39
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges Autres produits			80.00 311 143.62 62 602.49	198 560.91 37 244.69
TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				15 940 658.84	13 314 953.99
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (Marchandises) Achats matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (Matières premières & approvisionnements) Autres achats et charges externes			12 755 637.53	11 156 937.66
	Impôts, taxes et versements assimilés			123 389.58	113 701.14
	Salaires et traitements			2 519 819.57	2 343 336.56
	Charges sociales			1 327 036.79	1 087 249.22
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations			142 836.84	255 222.88
	Dotations aux provisions : sur immobilisations				
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			790 198.35	238 187.99
	Dotations aux provisions : pour risques et charges				
	Autres charges			162 844.40	143 936.37
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)			17 821 763.06	15 338 571.82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-1 881 104.22	-2 023 617.83
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	14 156 796.00	11 776 782.82
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 582 940.67	2 412 208.72
	Reprises sur provisions et transfert de charges	4 927 530.12	1 951 323.00
	Différences positives de change		4 133.70
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 722 272.98	
TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		40 389 539.77	16 144 448.24
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	5 418 496.86	4 201 894.12
	Intérêts et charges assimilées	6 471 439.63	6 081 505.19
	Différences négatives de change	43 792.11	4 295.87
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	18 724 211.59	
TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)		30 657 940.19	10 287 695.18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		9 731 599.58	5 856 753.06
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		7 850 495.36	3 833 135.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 881.68
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 881 329.85
	Reprises sur provisions et transferts de charges		21 805.57
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		10 913 017.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 579.73
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 957 062.66
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	252 285.54	166 239.73
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	252 285.54	12 126 882.12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-252 285.54	-1 213 865.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 520 103.32	-1 622 527.39
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		56 330 198.61	40 372 419.33
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		47 211 885.47	36 130 621.73
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		9 118 313.14	4 241 797.60

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 881 104.22	-2 023 617.83
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER	9 731 599.58	5 856 753.06
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-252 285.54	-1 213 865.02
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 520 103.32	1 622 527.39
BENEFICE OU PERTE	9 118 313.14	4 241 797.60

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- * Le règlement de l'ANC n°2014-03 du 05/06/14, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04/11/22,
- * Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

Concernant les provisions pour risques et charges : voir Notes de l'expert-comptable (page suivante).

Swap de taux : l'article 831-1-3 du règlement ANC 2014-03

Sur 2017, avec le refinancement de la dette et la mise en place d'une dette d'acquisitions à taux variable, la société a procédé à la mise en place de plusieurs produits de couverture de taux qui permet de couvrir la dette à hauteur de 70% :

- Un swap de taux de 16 750 K€ avec BNP Paribas qui intègre les couvertures de taux réalisées précédemment,
- Et 3 CAP de taux à paliers pour 30 M€ auprès de CIC, SG et LCL.

Rappel sur les malis de fusion :

Le mali de fusion constaté lors de la fusion-absorption de sous-holdings a été affecté au 1er janvier 2016 au compte "titres de participation" de la filiale détenue directement par la société après cette opération juridique.

Mali fusion ALROC HOLDING : 4.443.615,54 => ALROC

Mali fusion TAMARIS : 6.029.682,87 => GETRAC

Mali fusion BPF : 1.621.656,00 => SODIMAC

Mali fusion PJP TECHNOCOM : 799.733,72 => ELECTROPJP

Mali fusion AROCHIMIE : 262.458,30 => SFDPI

La provision pour dépréciation du mali de fusion a été reprise en totalité car prise en compte dans le calcul de dépréciation des titres de la filiale.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels informatiques : 1 et 4 ans
- Installations générales, agencements, aménagements div. : 5 et 7 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Dépréciation des titres de participations :

Moyenne des EBITDA des 3 derniers exercices et de l'EBITDA budgété n+1 neutralisés des fees NOVARC x 8.9 +/- trésorerie nette (= trésorerie d'actif - dettes financières hors IS intégration fiscale et emprunts liés à l'acquisition de titres).

La provision à constater ou l'insuffisance de provision est constituée à la clôture de l'exercice.

Les montants inscrits en 667100 et 767100 concernent les mouvements intervenus sur les prêts accordés et remboursés par les filiales au cours de l'exercice.





PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Non applicable

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

Il a été constaté une provision pour dépréciation sur les créances détenues inscrites en compte courant pour un total de 1 828 386 euros.

SEGURINSA 100% soit 800 k€

autres C/C provisionnés à hauteur de 25% par an

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Vie des filiales : voir notes de l'expert-comptable (page suivante)

Evènements de l'exercice :

Sorties de l'actionnaire CAPSA et autres actionnaires minoritaires par cession de titres entre actionnaires le 23/12/25.

FGM HOLDING détient directement et indirectement 93.83 % au 31/12/2025

Honoraires des commissaires aux comptes : € HT

Evènements post clôture :

Aucun évènement en particulier n'est à signaler.

Périmètre d'intégration fiscale :

Toutes les filiales françaises détenues à plus de 95% au 01/01/2025 sont intégrées fiscalement.

Indemnité de départ à la retraite :

La convention collective applicable prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants déduction faite des placements sont indiqués dans les "engagements financiers".

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la convention collective appliquée par la société, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4% ; Taux de revalorisation des salaires cadres et non cadres : 2% constant

Table mortalité : INSEE 2020-2022 prov ; Age départ à la retraite : 64 ans ; Taux de charges : Cadres 45% Non cadres 35%

Montant engagement global : 267574; montant externalisé : 317484; engagement net : -49910

Vie des filiales et du groupe Novarc

ACQUISITION DE PRIESING GMBH ET PRIESING VERWALTUNG PAR NOVARC GMBH

MODIFICATION DU TAUX DE DETENTION EN CASCADE DE PLM GMBH ET PLM VERWALTUNG

CREATION DE PENTA NETWORKS GLOBAL

4NRJ TRANSFERE DE FAMECA A NOVARC / ANNULATION DU PRÊT FAMECA

ACQUISITION HOLDING IRAKLIA A HAUTEUR DE 97,28% ET DETENTION A 100% DE :

COLOR COATING ON LINE ON REQUEST, LINK SERVICES, PAINT, VPA (VILLEMOMBELE PIECES AUTOS)

HYLEC NZ DEVIENT PENTA ESP NEW ZELAND LTD

ACQUISITION DE MADE A HAUTEUR DE 97,34% EN DEUX ETAPES

PENTA USA APPORT EN C/C DE 1000K\$ REPARTS ENTRE LES FILIALES DE LA DIVISION SAFETY

SFDPI ACQUISITION ET CESSION DES BATIMENTS 1200 K€

FUSION ABSORPTION DE OTTOTECHNICA PAR WORK ITALIA

CREATION D'UNE FILIALE DE AFELEC AU Portugal (PENTA ELECTRICAL SAFETY PRODUCT Portugal) ET AU SENEGAL (PENTA ELECTRICAL SAFETY PRODUCT SENEGAL)

ESP DEVELOPMENT DEVIENT PENTA SAFETY GLOBAL

L'ACTIVITE DE HYLEC A ÉTÉ TRANSFEREE CHEZ TIMAC EN 2025, QUI EST DEvenu PENTA AUSTRALIA HYLEC TIMAC PTY L

CESSION DE 9% DES ACTIONS NOVARC PACIFIC A FRD POUR PORTER SA PARTICIPATION A 10% DANS NOVARC PACIFIC

Périmètre d'intégration fiscale :

Intégration fiscale au 1er janvier 2025 : sociétés intégrées pour la première fois

4NRJ 509405817 ZI DES GAILLETROUX, 2 RUE ALBERT CALMETTE, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

AEROLUB 311773105 ZONE D'ACTIVITE DU MOULIN D'ANGEAN, 22 RUE PAUL JOURNEE, 60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

Jetons de présence :

Les rémunérations perçues par les membres d'un conseil d'administration s'appellent les jetons de présence Notes sur le capital social de la société :

Les mouvements intervenus sur les actions ont été décrits ci-avant.

Le nombre d'actions est inchangé ; le pourcentage du capital détenu par des personnes morales est de 99.85 %.

Changement de méthode comptable

Les dispositions du règlements ANC 2022-06 ont été appliquées pour la première fois au titre de l'exercice 2025. Ce règlement apporte notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel (réservé aux « événements majeurs et inhabituels » ainsi qu'à la transcription de dispositifs fiscaux spécifiques) et consacre la fin de l'utilisation des comptes de transferts de charges (les refacturations diverses étant dorénavant comptabilisées en chiffre d'affaires et les annulations de charges se trouvant portées au crédit des comptes de charges).

Le changement de règlement comptable n'a pas d'incidence significative sur la présentation du bilan et du compte de résultat de la société en terme de comparabilité par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
276841	INT COURUS PRET NOVARC GMBH	45 070.00	
276845	INT COURUS PRET ESP ITALIA	51 951.09	
276846	INT COURUS PRET MALTEP/KLK	24 153.25	
276847	INT COURUS PRET KOCH-LEDERZEN	154 783.56	
276848	INT COURUS PRET ESPITALIA	241 849.32	
276849	INT COURUS PRET NOV.PAC.TMAC	76 165.20	
276851	INT COURUS PRET DIF	2 163.58	
276852	INT COURUS PRET MALTEP COMPL.	58 937.61	
276854	INT COURUS PRET PREISING	621 850.76	
409800	RRR A OBTENIR - AVOIR A RECEV	10 800.00	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	3 460.00	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		1 291 184.37	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408100	FOURNISSEURS FACTURES NON PAR		493 645.52
408400	FOURN.IMMOB. FACT. N/PARV		146 820.00
419800	RRR A ACCORDER - AVOIR A ETAB		180 000.00
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		134 374.87
428600	PERSONNEL CHARGES A PAYER		886 500.00
428601	PERSONNEL INTERESSEMENT A VER		150 700.76
438200	CHARG.SOC./PROV. CP		67 082.30
438600	ORGAN.SOC.CHARGES A PAYER		403 507.00
448100	ETAT CHARGES A PAYER		22 393.00
448110	ETAT - FPC		1 667.00
448120	ETAT TAXE APPRENTISSAGE		3 026.38
518600	INTERETS COURUS A PAYER		6 292.88
TOTAL CHARGES À PAYER			2 496 009.71

ANNEXE - ELEMENT 6-8 Bis

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	SECURITE SOCIALE		113 969.00
437002	MUTUELLE ALP		4 269.42
437004	RETRAITE KLESIA		59 428.71
437007	PREVOYANCE		12 452.98
437760	QUATREM MMA		31 828.81
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			221 948.92

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486100 486600	CHARG.CONSTAT.D'AVANCE EXPL. CHARG.CONSTAT.D'AVANCE FINAN.	1 126 642.02 19 039.18	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 145 681.20	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions	255767			255767	15.25

VENTILATION IMPOT SUR LES BENEFICES

(Devise : EUR)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	7 850 495.36	-1 570 575.84	9 421 071.20
Exceptionnel	-252 285.54	50 472.52	-302 758.06
TOTAL	7 598 209.82	-1 520 103.32	9 118 313.14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Devise : EUR)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements donnés - Effets escomptés non échus Avals - et cautions - IFC < placement financie - CIC Caution découvert bancaire Penta USA (Comerica) - - - -	1 200 000.00 USD		1 200 000.00 USD				
Total	1 200 000.00 USD		1 200 000.00 USD				
Engagements en matière de pensions							
Engagements reçus - - - - - - -							
Total							
Engagements réciproques - - - - - - -							

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Devise : EUR)

Postes concernés	Dettes garanties	Mt des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163 144 999.00	202 600 000.00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	163 144 999.00	202 600 000.00

Nantissements des titres de certaines filiales :

AFELEC ALROC DADC DERVIEUX ELECTROPJP GETRAC MALTEP SFE SFEI

INCIDENCE EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Devise : EUR)

	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 118 313.14
IMPOT SUR LES BENEFICES	-1 520 103.32
RESULTAT AVANT IMPOTS	7 598 209.82
A ajouter :	
- Dotation amortissements dérogatoires	252 285.54
- Dotation provision investissement	
- Dotation provision hausse des prix	
- Dotation provision autre provision réglementée	0.00
A déduire :	
- Reprise amortissements dérogatoires	
- Reprise provision investissement	
- Reprise provision hausse des prix	
- Reprise provision autre provision réglementée	
RESULTAT AVANT IMPOT HORS INCIDENCE DES EVALUATIONS DEROGATOIRES	7 850 495.36

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DETTE FUTURE D'IMPÔTS

(Devise : EUR)

	EXERCICE N-1	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	EXERCICE N	EFFETS SUR EXERCICE
PROVISION POUR INVESTISSEMENT					
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX					
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80	252 285.54
AUTRE PROVISION REGLEMENTEE					
TOTAL				3 960 648.80	
CHARGE FISCALE FUTURE				1 200 558.27	

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES	5	3	8
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES			
OUVRIERS			
TOTAL	5	3	8
dont apprentis			
dont handicapés			

Filiales détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	prov	Nette				
1. Filiales (détenues à plus de 50% du capital)										
Aérolub	300 000	2 950 082	100.00	13 766 054	-	13 766 054		21 267 449	794 454	1 550 000
Afelec	1 200 000	5 578 044	100.00	22 639 065	3 976 671	18 662 394		38 252 274	1 369	
Alroc	937 536	2 158 986	100.00	8 817 191	-	8 817 191		11 453 738	991 799	586 200
Csa Production	60 000	612 469	100.00	1 204 000	-	1 204 000		2 829 030	71 226	
Dacd	1 500 000	5 212 367	100.00	12 314 503	-	12 314 503		16 928 806	871 662	
Dervieux	46 000	1 865 397	100.00	5 659 767	-	5 659 767		11 235 043	485 795	300 000
Dif	40 000	805 210	100.00	3 261 043	1 903 999	1 357 044	519 259	3 391 579	-361 531	
Electric Safety Algérie	73 600	0	45.60	34 834	-	34 834				
Electro Pjp	1 000 000	586 447	100.00	2 729 734	-	2 729 734		8 644 663	686 389	600 000
ESP Italia	10 000	3 019 859	100.00	338 148	-	338 148	11 369 826	885 128	1 651 472	
ESP Luxembourg	30 000	13 398	100.00	30 000	-	30 000		116 614	10 219	
ESP Turquie	29 921	-34 897	100.00	35 113	-	35 113		3 252	-674	
Fameca	1 333 929	5 372 452	100.00	4 349 837	-	4 349 837		18 310 921	1 743 910	300 000
Fameca Electronics	705 000	2 988 376	100.00	705 000	-	705 000		10 279 220	777 996	650 000
Getrac	900 000	318 188	100.00	8 408 632	-	8 408 632		17 195 523	572 124	926 000
Hct	62 000	1 201 886	99.50	3 135 000	-	3 135 000		7 127 236	1 263 886	
Iraklia	6 150 000	4 217 102	100.00	25 379 391	-	25 379 391		600 000	1 712 501	
Jegou Industrie	250 000	-108 835	99.99	320 540	-	320 540		793 043	6 863	
<i>Lerc.Tst/tupée par FAMECA en 2022 (frais acq.)</i>				1 388	-	1 388				
M&I Pro	4 320	10 156	100.00	20 200	-	20 200		1 720 423	68 757	
Made	256 330	4 807 040	97.34	15 408 731	-	15 408 731		3 564 122	865 912	
Maltep	330 000	4 178 959	100.00	13 843 278	-	13 843 278	4 521 349	14 440 690	1 817 300	1 300 000
Midi Pyrénées Antennes	250 000	225 803	100.00	22 930 918	-	22 930 918		7 295 484	2 525 124	2 500 000
Mos Industrie	400 000	808 913	100.00	3 853 132	-	3 853 132		4 977 757	222 235	100 000
Mts Galerie	400 000	2 751 599	100.00	3 715 192	-	3 715 192		13 089 298	202 506	
Novarc Holding Gmbh	25 000	23 780 430	100.00	643 331	-	643 331	18 011 882	338 975	4 712 321	
Novarc Pacific	62 520	2 432 000	90.00	398 451	-	398 451	2 014 076	1 370 100	737 335	
Novarc UK		5 342	100.00	698 092	-	698 092		0	466 000	
Novarc USA	1	-349	100.00	201 921	-	201 921		13 970 500	-345 000	
PB Weir	9 058 457	-5 209 040	100.00	8 705 559	-	8 705 559		7 593 974	-470 520	
Penta Networks Global	8 000	0	100.00	8 000	-	8 000		548 363	21 453	
Penta Safety Global	27 153	138 186	100.00	27 145	-	27 145		4 130 293	109 381	50 000
4NRJ	400 000	2 313 640	100.00	10 056 198	329 865	9 726 333		5 657 662	668 604	500 000
Regeltex	1 828 575	240 741	100.00	4 434 618	743 566	3 691 052		9 183 162	29 430	
Segurinsa	1 249 900	-512 691	100.00	562 773	-	562 773		10 997 781	232 399	
Sep	200 000	879 171	100.00	7 668 913	7 385 880	283 033		3 212 820	-533 516	
Servade	100 000	42 169	100.00	100 000	-	100 000		6 888 163	273 388	208 000
Sfdpi	329 664	-119 980	100.00	5 150 538	3 657 941	1 492 597		4 130 003	50 114	
Sfe	3 000 000	1 100 717	100.00	4 908 289	-	4 908 289		36 197 724	2 839 137	2 630 000
Sfe International	400 000	4 836 533	100.00	400 000	-	400 000		31 817 060	635 620	1 000 000
Sibille factory	200 000	510 251	100.00	200 000	-	200 000		7 452 609	289 741	360 000
Sibille Fameca Logistique	100 000	44 414	100.00	100 000	-	100 000		4 936 451	179 290	136 000
Sibille Outillage	1 000 000	810 508	99.999	999 990	-	999 990		6 243 667	-4 182	
Sodimac	450 000	314 751	100.00	5 120 404	-	5 120 404		7 523 893	199 493	200 000
Technowill	300 000	389 518	100.00	300 000	-	300 000		3 006 407	125 440	230 000
						-				
2. Participations (détention de 10 % à 50% du capital)										
Novarc Academy	110 000	-16 606	50.00	55 000	-	55 000		199 107	-18 119	
PLM GMBH	50 000	0	50.00	12 500	-	12 500		363 669	61 192	30 596
PLM Vervaltung	25 000	31 346	50.00	12 500	-	12 500		0	703	
						-				

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I Autres postes d'immobilisations incorporelles II	263 974.31		154 878.82
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	10 786.49		12 993.32
	Sur sol propre - dont composants			
	Sur sol d'autrui - dont composants			
	Inst. gén., agenc. & aménag. construc. - dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels - dont composants			
CORPORELLES	Autres immob. corporelles	189 347.82		2 688.90
	Install. gén., agenc., aménag. divers	357 474.16		
	Matériel de transport	488 689.80		4 126.60
	Matériel de bureau & inform., mobilier	3 400.00		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			8 399.81
	TOTAL III	1 049 698.27		28 208.63
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	172 831 766.11		50 854 909.73
	Autres titres immobilisés	15 000.00		
	Prêts et autres immobilisations financières	47 449 886.97		15 719 797.41
	TOTAL IV	220 296 653.08		66 574 707.14
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	221 610 325.66		66 757 794.59

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service		
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I Autres postes d'immob. incorporelles II	140 870.10	19 498.00	258 485.03	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions			23 779.81	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels				
CORPORELLES	Autres immob. corporelles		72 552.01	192 036.72	
	Install. gén., agenc.		1 409.00	284 922.15	
	Matériel de transport			491 407.40	
	Mat. bureau & inform.			3 400.00	
	Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			8 399.81	
	TOTAL III		73 961.01	1 003 945.89	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations		21 760.70	223 664 915.14	
	Autres titres immobilisés			15 000.00	
	Prêts & autres immob. financières		20 149 552.96	43 020 131.42	
	TOTAL IV		20 171 313.66	266 700 046.56	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	140 870.10	20 264 772.67	267 962 477.48	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	168 902.02	42 095.38	16 560.00	194 437.40
TOTAL I	168 902.02	42 095.38	16 560.00	194 437.40
Terrains				
Constructions	2 682.72	1 995.40		4 678.12
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immob. corporelles	136 880.60	11 200.47		148 081.07
	109 323.88	61 823.05	55 744.13	115 402.80
	318 067.78	25 753.47	1 409.00	342 412.25
	3 400.00			3 400.00
TOTAL II	570 354.98	100 772.39	57 153.13	613 974.24
TOTAL GENERAL (I + II)	739 257.00	142 867.77	73 713.13	808 411.64

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	net des amort. en fin d'exercice
Frais d'établissement & développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles TOTAL I							
Terrains Constructions ┌ Sur sol propre ├ Sur sol d'autrui └ Inst. gén., ag., amén. constr. Install. tech., matériel & outill. industriels Autres immob. corporelles ┌ Inst. gén., ag., amén. divers ├ Matériel de transport ├ Matériel de bureau & inform. └ Emballages récup. & divers TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	252 285.54						252 285.54
TOTAL GENERAL (I + II + III)	252 285.54						252 285.54
TOTAL GENERAL non ventilé	DOTATIONS		252 285.54		REPRISES		
TOTAL GENERAL non ventilé							252 285.54

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations		998 142.31		208 804.12	789 338.19

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires dont majorations excep. de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80
	TOTAL I	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour gros entretien et révisions Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	47 238.12	183 176.74	47 238.12	183 176.74
	TOTAL II	47 238.12	183 176.74	47 238.12	183 176.74
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations incorporelles corporelles titres mis en équiv. titres de participation financières (autres)	17 851 699.00	5 026 516.00	4 880 292.00	17 997 923.00
	Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 349 331.61	790 198.35	311 143.62	1 828 386.34
	TOTAL III	19 201 030.61	5 816 714.35	5 191 435.62	19 826 309.34
TOTAL GENERAL I + II + III		22 956 631.99	6 252 176.63	5 238 673.74	23 970 134.88

Dont dotations et reprises

D'exploitation	790 198.35	311 143.62
Financières	5 209 692.74	4 927 530.12
Exceptionn.	252 285.54	

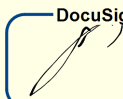
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES **A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		42 513 316.86	12 514 324.94	29 998 991.92
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières		506 814.56		506 814.56
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		3 297 553.44	3 297 553.44	
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés		11 500.00		11 500.00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	826 919.00	826 919.00	
		Taxe sur la valeur ajoutée	289 228.64	289 228.64	
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés			
	Divers				
	Groupe et associés (2)		13 210 311.62	13 210 311.62	
Débiteurs divers		59 986.59	56 526.59	3 460.00	
Charges constatées d'avance			1 145 681.20	565 147.14	580 534.06
TOTAUX			61 861 311.91	30 760 011.37	31 101 300.54
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine	6 292.88 170 489 115.80	6 292.88 20 990 935.52	142 317 866.54 7 180 313.74
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			4 149.97	4 149.97		
Fournisseurs et comptes rattachés			2 509 573.53	2 509 573.53		
Personnel et comptes rattachés			1 177 854.05	1 177 854.05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			692 538.22	692 538.22		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés	48 136.97 85 994.98	48 136.97 85 994.98		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			193 150.03	186 900.03		6 250.00
Groupes et associés (2)			1 612 184.00	1 612 184.00		
Autres dettes			182 013.69	182 013.69		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			177 001 004.12	27 496 573.84	142 317 866.54	7 186 563.74
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice		62 500 000.00			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 423 519.75			
	(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

BILAN - ACTIF					DocuSigned by:  6C4CC31282F6414	
			(Devise : EUR)			
DUREE DE L'EXERCICE			EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT			31/12/25			31/12/24
			BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
Capital souscrit non appelé (O)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires		257 435.03	194 437.40	62 997.63	92 134.29
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		1 050.00		1 050.00	2 938.00
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions		23 779.81	4 678.12	19 101.69	8 103.77
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		971 766.27	609 296.12	362 470.15	471 239.52
	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes		8 399.81		8 399.81	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		223 664 915.14	17 997 923.00	205 666 992.14	154 980 067.11
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés		15 000.00		15 000.00	15 000.00
Prêts		42 513 316.86		42 513 316.86	47 197 536.25	
Autres immobilisations financières		506 814.56		506 814.56	252 350.72	
TOTAL (I)			267 962 477.48	18 806 334.64	249 156 142.84	203 019 369.66
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances & acomptes versés sur commandes		20 160.00		20 160.00	15 921.00
	CREANCES					
	Clients & comptes rattachés		3 297 553.44		3 297 553.44	3 004 766.55
	Autres créances		14 397 945.85	1 828 386.34	12 569 559.51	14 070 891.47
Capital souscrit & appelé, non versé						
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités		5 496 427.72		5 496 427.72	1 947 613.03	
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance		1 145 681.20		1 145 681.20	1 096 244.63
	TOTAL (II)		24 357 768.21	1 828 386.34	22 529 381.87	20 135 436.68
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)		789 338.19		789 338.19	998 142.31
	Primes de remboursement des obligations (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)		183 176.74		183 176.74	47 238.12
TOTAL GENERAL (0 A V)			293 292 760.62	20 634 720.98	272 658 039.64	224 200 186.77

(Devise : EUR)

GROUPE VINGT SIX DROME SUD 0475013819 - montelimar@groupevingtsix.com

COMPTE DE RESULTAT					
				(Devise : EUR)	
DUREE DE L'EXERCICE		12 mois		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois		31/12/25	31/12/24
PRODUITS	Ventes de marchandises				
	(France Export)				
	Production vendue - Biens				
	(France Export)				
	Production vendue - Services			15 566 832.73	13 079 148.39
D'EXPLOITATION	(France 12 666 639.66 Export 2 900 193.07)				
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			15 566 832.73	13 079 148.39
	(France 12 666 639.66 Export 2 900 193.07)				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			80.00	
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges			311 143.62	198 560.91
	Autres produits			62 602.49	37 244.69
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			15 940 658.84	13 314 953.99
	CHARGES	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (Marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			12 755 637.53	11 156 937.66	
Impôts, taxes et versements assimilés			123 389.58	113 701.14	
Salaires et traitements			2 519 819.57	2 343 336.56	
Charges sociales			1 327 036.79	1 087 249.22	
Dotations aux amortissements : sur immobilisations			142 836.84	255 222.88	
Dotations aux provisions : sur immobilisations					
Dotations aux provisions : sur actif circulant			790 198.35	238 187.99	
Dotations aux provisions : pour risques et charges					
Autres charges			162 844.40	143 936.37	
TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)			17 821 763.06	15 338 571.82	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 881 104.22	-2 023 617.83	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice tranféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT (Suite)			
		(Devise : EUR)	
		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	14 156 796.00	11 776 782.82
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 582 940.67	2 412 208.72
	Reprises sur provisions et transfert de charges	4 927 530.12	1 951 323.00
	Différences positives de change		4 133.70
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 722 272.98	
TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		40 389 539.77	16 144 448.24
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	5 418 496.86	4 201 894.12
	Intérêts et charges assimilées	6 471 439.63	6 081 505.19
	Différences négatives de change	43 792.11	4 295.87
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	18 724 211.59	
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)	30 657 940.19	10 287 695.18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		9 731 599.58	5 856 753.06
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		7 850 495.36	3 833 135.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 881.68
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 881 329.85
	Reprises sur provisions et transferts de charges		21 805.57
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		10 913 017.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 579.73
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 957 062.66
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	252 285.54	166 239.73
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	252 285.54	12 126 882.12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-252 285.54	-1 213 865.02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 520 103.32	-1 622 527.39
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		56 330 198.61	40 372 419.33
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		47 211 885.47	36 130 621.73
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		9 118 313.14	4 241 797.60

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 881 104.22	-2 023 617.83
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER	9 731 599.58	5 856 753.06
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-252 285.54	-1 213 865.02
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 520 103.32	1 622 527.39
BENEFICE OU PERTE	9 118 313.14	4 241 797.60

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
276841	INT COURUS PRET NOVARC GMBH	45 070.00	
276845	INT COURUS PRET ESP ITALIA	51 951.09	
276846	INT COURUS PRET MALTEP/KLK	24 153.25	
276847	INT COURUS PRET KOCH-LEDERZEN	154 783.56	
276848	INT COURUS PRET ESPITALIA	241 849.32	
276849	INT COURUS PRET NOV.PAC.TMAC	76 165.20	
276851	INT COURUS PRET DIF	2 163.58	
276852	INT COURUS PRET MALTEP COMPL.	58 937.61	
276854	INT COURUS PRET PREISING	621 850.76	
409800	RRR A OBTENIR - AVOIR A RECEV	10 800.00	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	3 460.00	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		1 291 184.37	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408100	FOURNISSEURS FACTURES NON PAR		493 645.52
408400	FOURN.IMMOB. FACT. N/PARV		146 820.00
419800	RRR A ACCORDER - AVOIR A ETAB		180 000.00
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		134 374.87
428600	PERSONNEL CHARGES A PAYER		886 500.00
428601	PERSONNEL INTERESSEMENT A VER		150 700.76
438200	CHARG.SOC./PROV. CP		67 082.30
438600	ORGAN.SOC.CHARGES A PAYER		403 507.00
448100	ETAT CHARGES A PAYER		22 393.00
448110	ETAT - FPC		1 667.00
448120	ETAT TAXE APPRENTISSAGE		3 026.38
518600	INTERETS COURUS A PAYER		6 292.88
TOTAL CHARGES À PAYER			2 496 009.71

ANNEXE - ELEMENT 6-8 Bis

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	SECURITE SOCIALE		113 969.00
437002	MUTUELLE ALP		4 269.42
437004	RETRAITE KLESIA		59 428.71
437007	PREVOYANCE		12 452.98
437760	QUATREM MMA		31 828.81
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			221 948.92

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01/01/25 au 31/12/25

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486100	CHARG.CONSTAT.D'AVANCE EXPL.	1 126 642.02	
486600	CHARG.CONSTAT.D'AVANCE FINAN.	19 039.18	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 145 681.20	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Nombres de titres					
Catégories de titres	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	Valeur Nominale
Actions	255767			255767	15.25

VENTILATION IMPOT SUR LES BENEFICES

(Devise : EUR)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	7 850 495.36	-1 570 575.84	9 421 071.20
Exceptionnel	-252 285.54	50 472.52	-302 758.06
TOTAL	7 598 209.82	-1 520 103.32	9 118 313.14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Devise : EUR)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements donnés							
- Effets escomptés non échus							
- Avals et cautions							
- IFC < placement financier							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total							
Engagements en matière de pensions							
Engagements reçus							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total							
Engagements réciproques							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Devise : EUR)

Postes concernés	Dettes garanties	Mt des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163 144 999.00	202 600 000.00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	163 144 999.00	202 600 000.00

Nantissements des titres de certaines filiales :
AFELEC ALROC DADC DERVIEUX ELECTROPJP GETRAC MALTEP SFE SFEI

INCIDENCE EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Devise : EUR)

	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 118 313.14
IMPOT SUR LES BENEFICES	-1 520 103.32
RESULTAT AVANT IMPOTS	7 598 209.82
A ajouter :	
- Dotation amortissements dérogatoires	252 285.54
- Dotation provision investissement	
- Dotation provision hausse des prix	
- Dotation provision autre provision réglementée	0.00
A déduire :	
- Reprise amortissements dérogatoires	
- Reprise provision investissement	
- Reprise provision hausse des prix	
- Reprise provision autre provision réglementée	
RESULTAT AVANT IMPOT HORS INCIDENCE DES EVALUATIONS DEROGATOIRES	7 850 495.36

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DETTE FUTURE D'IMPÔTS

(Devise : EUR)

	EXERCICE N-1	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	EXERCICE N	EFFETS SUR EXERCICE
PROVISION POUR INVESTISSEMENT					
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX					
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80	252 285.54
AUTRE PROVISION REGLEMENTEE					
TOTAL				3 960 648.80	
CHARGE FISCALE FUTURE				1 200 558.27	

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES	5	3	8
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES			
OUVRIERS			
TOTAL	5	3	8
dont apprentis			
dont handicapés			

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filiales détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	prov	Nette				
1. Filiales (détenues à plus de 50% du capital)										
Aérolub	300 000	2 950 082	100.00	13 766 054	-	13 766 054		21 267 449	794 454	1 550 000
Afelec	1 200 000	5 578 044	100.00	22 639 065	3 976 671	18 662 394		38 252 274	1 369	
Alroc	937 536	2 158 986	100.00	8 817 191	-	8 817 191		11 453 738	991 799	586 200
Csa Production	60 000	612 469	100.00	1 204 000	-	1 204 000		2 829 030	71 226	
Dacd	1 500 000	5 212 367	100.00	12 314 503	-	12 314 503		16 928 806	871 662	
Dervieux	46 000	1 865 397	100.00	5 659 767	-	5 659 767		11 235 043	485 795	300 000
Dif	40 000	805 210	100.00	3 261 043	1 903 999	1 357 044	519 259	3 391 579	-361 531	
Electric Safety Algérie	73 600	0	45.60	34 834	-	34 834				
Electro Pipj	1 000 000	586 447	100.00	2 729 734	-	2 729 734		8 644 663	686 389	600 000
ESP Italia	10 000	3 019 859	100.00	338 148	-	338 148	11 369 826	885 128	1 651 472	
ESP Luxembourg	30 000	13 398	100.00	30 000	-	30 000		116 614	10 219	
ESP Turquie	29 921	-34 897	100.00	35 113	-	35 113		3 252	-674	
Fameca	1 333 929	5 372 452	100.00	4 349 837	-	4 349 837		18 310 921	1 743 910	300 000
Fameca Electronics	705 000	2 988 376	100.00	705 000	-	705 000		10 279 220	777 996	650 000
Getrac	900 000	318 188	100.00	8 408 632	-	8 408 632		17 195 523	572 124	926 000
Hct	62 000	-62 000	99.50	3 135 000	-	3 135 000		7 127 236	1 263 886	
Iraklia	6 150 000	4 217 102	100.00	25 379 391	-	25 379 391		600 000	1 712 501	
Jegou Industrie	250 000	-108 835	99.99	320 540	-	320 540		793 043	6 863	
Lerc.Tst/tupée par FAMECA en 2022 (frais acq.)				1 388	-	1 388				
M&I Pro	4 320	10 156	100.00	20 200	-	20 200		1 720 423	68 757	
Made	256 330	4 707 040	97.34	15 408 731	-	15 408 731		3 564 122	965 912	
Maltep	330 000	4 178 959	100.00	13 843 278	-	13 843 278	4 521 349	14 440 690	1 817 300	1 300 000
Midi Pyrénées Antennes	250 000	225 803	100.00	22 930 918	-	22 930 918		7 295 484	2 525 124	2 500 000
Mos Industrie	400 000	808 913	100.00	3 853 132	-	3 853 132		4 977 757	222 235	100 000
Mts Galerie	400 000	2 751 599	100.00	3 715 192	-	3 715 192		13 089 298	202 506	
Novarc Holding Gmbh	25 000	21 780 430	100.00	643 331	-	643 331	18 011 882	338 975	4 712 321	
Novarc Pacific	62 520	1 757 476	90.00	398 451	-	398 451	2 014 076	619 079	737 335	
Novarc UK		5 342	100.00	698 092	-	698 092		0	-1 416	
Novarc USA	1	-349	100.00	201 921	-	201 921		0	0	
PB Weir	9 058 457	-5 209 040	100.00	8 705 559	-	8 705 559		7 593 974	470 520	
Penta Networks Global	8 000	0	100.00	8 000	-	8 000		548 363	21 453	
Penta Safety Global	27 153	138 186	100.00	27 145	-	27 145		4 130 293	109 381	50 000
4NRJ	400 000	2 313 640	100.00	10 056 198	329 865	9 726 333		5 657 662	668 604	500 000
Regiletex	628 488	1 440 828	100.00	4 434 618	743 566	3 691 052		9 183 162	29 430	
Segurinsa	1 249 900	-512 691	100.00	562 773	-	562 773		10 997 781	232 399	
Sep	200 000	879 171	100.00	7 668 913	7 385 880	283 033		3 212 820	-539 237	
Servade	100 000	42 169	100.00	100 000	-	100 000		6 888 163	273 388	208 000
Sfdpi	329 664	-119 980	100.00	5 150 538	3 657 941	1 492 597		4 130 003	50 114	
Sfe	3 000 000	1 104 720	100.00	4 908 289	-	4 908 289		36 197 724	2 835 137	2 630 000
Sfe International	400 000	4 836 533	100.00	400 000	-	400 000		31 817 060	635 620	1 000 000
Sibille factory	200 000	510 251	100.00	200 000	-	200 000		7 452 609	289 741	360 000
Sibille Fameca Logistique	100 000	44 859	100.00	100 000	-	100 000		4 936 451	179 290	136 000
Sibille Outillage	1 000 000	814 648	99.999	999 990	-	999 990		6 243 667	-4 182	
Sodimac	450 000	314 751	100.00	5 120 404	-	5 120 404		7 523 893	199 493	200 000
Technowill	300 000	389 518	100.00	300 000	-	300 000		3 006 407	125 440	230 000
						-				
2. Participations (détention de 10 % à 50% du capital)						-				
Novarc Academy	110 000	-16 606	50.00	55 000	-	55 000		199 107	-18 119	
PLM GMBH	50 000	0	50.00	12 500	-	12 500		363 669	61 192	30 596
PLM Vervaltung	25 000	31 346	50.00	12 500	-	12 500		0	703	

IMMOBILISATIONS				
(Devise : EUR)				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I Autres postes d'immobilisations incorporelles II	263 974.31		154 878.82
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	10 786.49		12 993.32
	Sur sol propre - dont composants			
	Sur sol d'autrui - dont composants			
	Inst.. gén., agenc. & aménag. construc. - dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels - dont composants			
	Autres immob. corporelles	189 347.82		2 688.90
FINANCIERES	Install. gén., agenc., aménag. divers	357 474.16		
	Matériel de transport	488 689.80		4 126.60
	Matériel de bureau & inform., mobilier	3 400.00		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			8 399.81
TOTAL III		1 049 698.27		28 208.63
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		172 831 766.11		50 854 909.73
Autres titres immobilisés		15 000.00		
Prêts et autres immobilisations financières		47 449 886.97		15 719 797.41
TOTAL IV		220 296 653.08		66 574 707.14
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		221 610 325.66		66 757 794.59

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service		
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I Autres postes d'immob. incorporelles II	140 870.10	19 498.00	258 485.03	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions			23 779.81	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst.. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels				
	Autres immob. corporelles		72 552.01	192 036.72	
FINANCIERES	Install. gén., agenc.		284 922.15		
	Matériel de transport		1 409.00	491 407.40	
	Mat. bureau & inform.			3 400.00	
	Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours			8 399.81	
TOTAL III			73 961.01	1 003 945.89	
Particip. évaluées mise en équivalence					
Autres participations			21 760.70	223 664 915.14	
Autres titres immobilisés				15 000.00	
Prêts & autres immob. financières			20 149 552.96	43 020 131.42	
TOTAL IV			20 171 313.66	266 700 046.56	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		140 870.10	20 264 772.67	267 962 477.48	

AMORTISSEMENTS					
(Devise : EUR)					
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		168 902.02	42 095.38	16 560.00	194 437.40
TOTAL I		168 902.02	42 095.38	16 560.00	194 437.40
Terrains		2 682.72	1 995.40		4 678.12
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst.. générales, agenc. & aménag. construc.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels					
Autres immob. corporelles	Install. générales, agenc., aménag. divers	136 880.60	11 200.47		148 081.07
	Matériel de transport	109 323.88	61 823.05	55 744.13	115 402.80
	Matériel de bureau & informatique, mobilier	318 067.78	25 753.47	1 409.00	342 412.25
	Emballages récupérables & divers	3 400.00			3 400.00
TOTAL II		570 354.98	100 772.39	57 153.13	613 974.24
TOTAL GENERAL (I + II)		739 257.00	142 867.77	73 713.13	808 411.64

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	net des amort. en fin d'exercice
Frais d'établissement & développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles TOTAL I								
Terrains Constructions ┌ Sur sol propre └ Sur sol d'autrui Install. tech., matériel & outill. industriels Autres immob. corporelles ┌ Inst. gén., ag., amén. divers └ Matériel de transport Matériel de bureau & inform. Emballages récup. & divers								
TOTAL II								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		252 285.54						252 285.54
TOTAL GENERAL (I + II + III)		252 285.54						252 285.54
TOTAL GENERAL non ventilé		DOTATIONS			252 285.54	REPRISES		
TOTAL GENERAL non ventilé								252 285.54

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations		998 142.31		208 804.12	789 338.19

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires dont majorations excep. de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80
	TOTAL I	3 708 363.26	252 285.54		3 960 648.80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour gros entretien et révisions Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	47 238.12	183 176.74	47 238.12	183 176.74
	TOTAL II	47 238.12	183 176.74	47 238.12	183 176.74
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations incorporelles corporelles titres mis en équiv. titres de participation financières (autres)	17 851 699.00	5 026 516.00	4 880 292.00	17 997 923.00
	Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 349 331.61	790 198.35	311 143.62	1 828 386.34
	TOTAL III	19 201 030.61	5 816 714.35	5 191 435.62	19 826 309.34
TOTAL GENERAL I + II + III		22 956 631.99	6 252 176.63	5 238 673.74	23 970 134.88

Dont dotations et reprises

D'exploitation	790 198.35	311 143.62
Financières	5 209 692.74	4 927 530.12
Exceptionn.	252 285.54	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)					
CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		42 513 316.86	12 514 324.94	29 998 991.92
	Autres immobilisations financières		506 814.56		506 814.56
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		3 297 553.44	3 297 553.44	
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés		11 500.00		11 500.00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	826 919.00	826 919.00	
		Taxe sur la valeur ajoutée	289 228.64	289 228.64	
Autres impôts, taxes & vers. assimilés					
	Divers				
	Groupe et associés (2)		13 210 311.62	13 210 311.62	
	Débiteurs divers		59 986.59	56 526.59	3 460.00
Charges constatées d'avance			1 145 681.20	565 147.14	580 534.06
TOTAUX			61 861 311.91	30 760 011.37	31 101 300.54
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)			6 292.88	6 292.88		
à 1 an max. à l'origine						
à plus d'1 an à l'origine			170 489 115.80	20 990 935.52	142 317 866.54	7 180 313.74
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			4 149.97	4 149.97		
Fournisseurs et comptes rattachés			2 509 573.53	2 509 573.53		
Personnel et comptes rattachés			1 177 854.05	1 177 854.05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			692 538.22	692 538.22		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	48 136.97	48 136.97		
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts, taxes et assimilés	85 994.98	85 994.98		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			193 150.03	186 900.03		6 250.00
Groupes et associés (2)			1 612 184.00	1 612 184.00		
Autres dettes			182 013.69	182 013.69		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			177 001 004.12	27 496 573.84	142 317 866.54	7 186 563.74
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice		62 500 000.00			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 423 519.75			
	(2) Montant divers emprunts & dettes contractés					
	auprès des associés personnes physiques					